

ÉPISTÉMOLOGIE DES CHAMPS D'APPRENTISSAGE EN EPS



Vincent LAMOTTE - EPSivore - 2023



ÉPISTÉMOLOGIE DES CHAMPS D'APPRENTISSAGE EN EPS

1 - À propos de classification d'APSA en EPS

2 - Regard historique



3 – Le concept de « champs d'apprentissage »



4 – Regard critique

Encadré vert : citation d'auteur

Encadré rouge : texte officiel

ÉPISTÉMOLOGIE DES CHAMPS D'APPRENTISSAGE EN EPS

1 – Pour mieux comprendre la constitution et le fonctionnement des classifications d'APSA en EPS



1.1 Notion d'épistémologie

1.2 Principes de base des classifications en EPS

1.3 Illustrations

1 - À propos de classification d'APSA en EPS

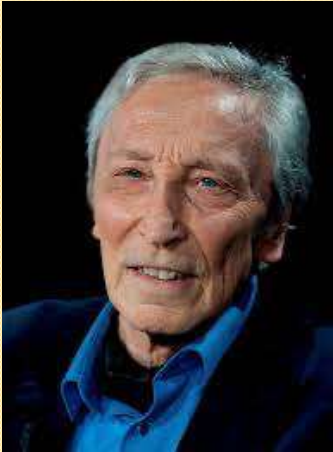
1.1 Notion d'épistémologie

Le terme « épistémologie » vient du grec ancien :

Epistémê : connaissance ou science

Lógos : discours

Le terme renvoie ainsi à l'étude de la science ou de la connaissance



Epistémologie : « étude de la constitution et du fonctionnement des savoirs, et par là, celle de leurs démarches, dans une perspective visant tant à leur compréhension qu'à leur critique éventuelle ».

Georges Vigarello, *Une épistémologie c'est-à-dire*, 1978

Tout champ soumis à une théorisation (science, technologie, etc..) peut faire l'objet d'une réflexion épistémologique. Celle-ci se développe selon deux axes principaux :

- l'étude des conditions de validation des savoirs et concepts véhiculés par la théorie,
- l'analyse historique critique de l'évolution des savoirs spécifiques du champ (épistémologie historique).

1 - À propos de classification d'APSA en EPS

1.2 Principes de base des classifications



« Il n'existe pas de classification à fin éducative sans une finalité sous-jacente qui lui donne du sens »

D. Delignières, Petite histoire critique des classifications en EPS, Blog, 2021

Les principes d'une classification

(D. Delignières, C. Garsault, Objectifs et contenus de l'EPS, Revue EPS n°242, 1993)

- L'exhaustivité : la classification doit rendre compte de l'ensemble de l'objet étudié.
- L'équivalence intra-classe : les éléments rangés dans une même classe sont considérés comme équivalents.



Exemple d'une classification des sports

1 - À propos de classification d'APSA en EPS

1.3 Illustrations

L'histoire des classifications en EPS révèle de nombreuses luttes qui sont autant de point de vue sur ce qu'apporte l'EPS au développement de la personne.

Les classifications utilisées en EPS sont étroitement liées aux finalités assignées à la discipline.

Instructions officielles 1967

« L'EPS agit sur l'individu conçu dans sa totalité, et contribue à la formation de sa personnalité en l'aidant à s'épanouir physiquement, intellectuellement et moralement ».

Classification des APS

- Maîtrise du milieu,
- Maîtrise du corps
- Amélioration des qualités psychologiques et des rapports avec autrui.

C. Marsault. Les programmations en EPS : la mise en forme des APS .
Revue STAPS n°67, 2005

Tableau 3. Description des différentes orientations éducatives des APS en EPS

Les styles d'enseignant	Moraliste	Culturel	Technicien	Didacticien des APS	Didacticien de l'EPS	Activiste
Nature du savoir privilégié	Éthique sportive	Connaissance	Savoir-faire	Principes d'efficacité	Conduite sociomotrice	Action
Ordre de grandeur	Hierarchie, respect	Notoriété, reconnaissance	Efficacité, résultat	Compétence, compréhension	Collectif, généralisation	Inspiration, plaisir
Rôle du sport	Modèle	Découverte	Performance	Effet	Motricité	Épreuve
Dénomination des APS	APS traditionnelle : athlétisme, gym, natation, sport collectif	Ouverture culturelle : eutonie, base-ball, ultimate...	Épreuve sportive spécifique : fosbury, barres fixes, sol.	Famille générique d'APS : activités athlétiques, gymniques.	Domaines d'effets recherchés : activités artistiques, activités de coopération	Activité occasionnelle hors du cadre des cycles.
Objectif prioritaire	Intégrer les valeurs morales, transformer les attitudes	Enrichir sa culture corporelle et sportive	Maîtriser des savoir-faire efficaces	Comprendre les principes qui fondent l'efficacité sportive	Se doter de principes pour apprendre et vivre dans un groupe	Avoir envie de pratiquer une APS, hygiène de vie sportive
Référence utilisée	Discours proche : parole de l'inspection, des collègues	Références diverses : livres, textes, élèves...	Règlement sportif, spécialistes, revue spécialisée	Programme des collègues 1996	Schéma directeur 1993, programme des lycées 1999	Instructions 1967, vision globale de l'enfant

ÉPISTÉMOLOGIE DES CHAMPS D'APPRENTISSAGE EN EPS

2 - Regard historique du lien entre finalités de l'EP et classifications des APSA



2.1 L'éclectisme (début XXe siècle)

2.2 La maîtrise corporelle (années 1960)

2.3 D'autres approches (années 1970-1980)

2.4 L'accès à la culture (années 1980 et 1990)

2.5 La formation du citoyen (les années 2000)

2 - Regard historique

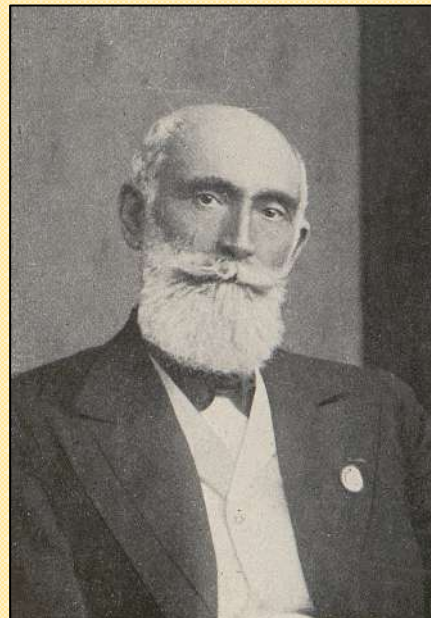
2.1 L'éclectisme (début du XXe siècle)

Dans le cadre de l'éducation physique, l'idée de classer les activités physiques a été envisagée dès le début du XXe siècle. Règne lors de cette période un **éclectisme** dans les différentes méthodes.



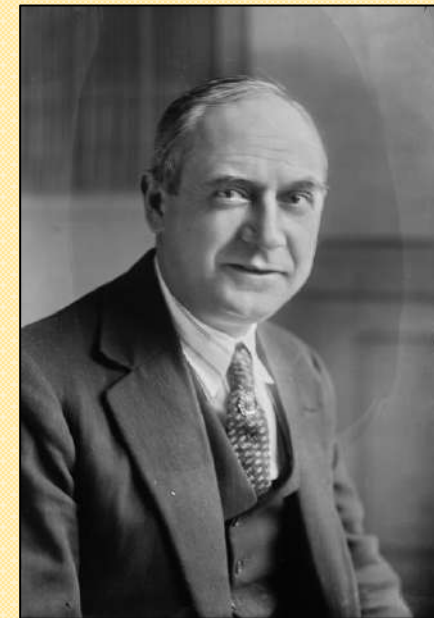
Officier de marine Georges Hébert
Méthode naturelle, 1909

Il définit des familles de mouvements naturels et utilitaires : 1) *la marche*, 2) *la course*, 3) *le saut*, 4) *le grimper*, 5) *la quadrupédie*, 6) *l'équilibrisme*, 7) *le lever et le porter*, 8) *le lancer*, 9) *la défense naturelle*, 10) *la natation*.



Docteur Philippe Tissier
L'éducation physique rationnelle, 1922

Il reprend les exercices de la méthode suédoise
Extension de la colonne vertébrale ; suspension (1ère série) ; mouvement d'équilibre ; marche avec mouvements exerçant les muscles du dos ; mouvement exerçant les muscles abdominaux ; mouvements exerçant les muscles latéraux du corps ; mouvements de jambes ; suspension (2ème série) ; saut ; exercices de respiration.



Docteur Marc Bellin du Coteau
L'entraînement sportif, 1924

Il développe un indice d'efficience physique reposant sur 4 facteurs : Vitesse, Adresse, Résistance et Force (VARF)

2 - Regard historique

2.2 La maîtrise corporelle (années 1960)

Les années 1960 sont marquées par l'introduction massive du sport dans les pratiques d'éducation physique (qui devient EP.S). Pour autant, celle-ci est marquée par une **dimension développementale**

1959. Épreuve d'EP obligatoire au bac

Celle-ci porte comporte des épreuves de gymnastique, de grimper et d'athlétisme et une épreuve au choix (athlétisme ou natation). Seuls les points au-dessus de la moyenne comptent.

Justin Tessié, professeur d'EP, propose une éducation physique corporelle (ou développementale) qui s'appuie sur une classification d'activités regroupant les différents **rapports du corps au monde**.

« *La maîtrise corporelle s'exprime par l'adaptation des réactions motrices, viscérales, affectives et verbales, aux situations les plus diverses dans lesquelles l'individu se trouve volontairement ou accidentellement engagé* » (J. Teissié, Essai d'une systématique, Revue EPS n°37 à 43, 1957-1958).

La maîtrise corporelle se divise en 4 secteurs : 1) Maîtrise des déplacements ; 2) Maîtrise des engins ; 3) Maîtrise du corps propre ; 4) Maîtrise de l'opposition.



Instructions officielles 1967

- Maîtrise du milieu : sports individuels (athlétisme, natation) ; confrontation avec des obstacles naturels ; activités de pleine nature ; activités directement préparatoires à la profession (force, adresse...).
- Maîtrise du corps : sports gymniques ; certains gestes sportifs permettant de développer l'adresse et la maîtrise des déplacements ; danse et activités d'expression ; culture physique.
- Amélioration des qualités psychologiques et des rapports avec autrui : jeux sensoriels simples ; sports de combat ; sports collectifs.

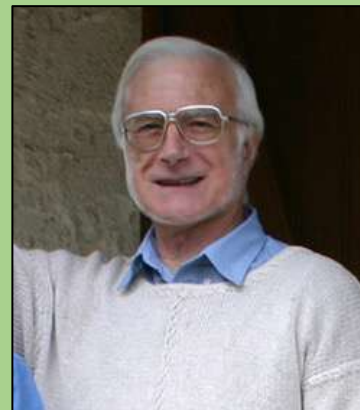
2 - Regard historique

2.3 D'autres approches (années 1970-1980)

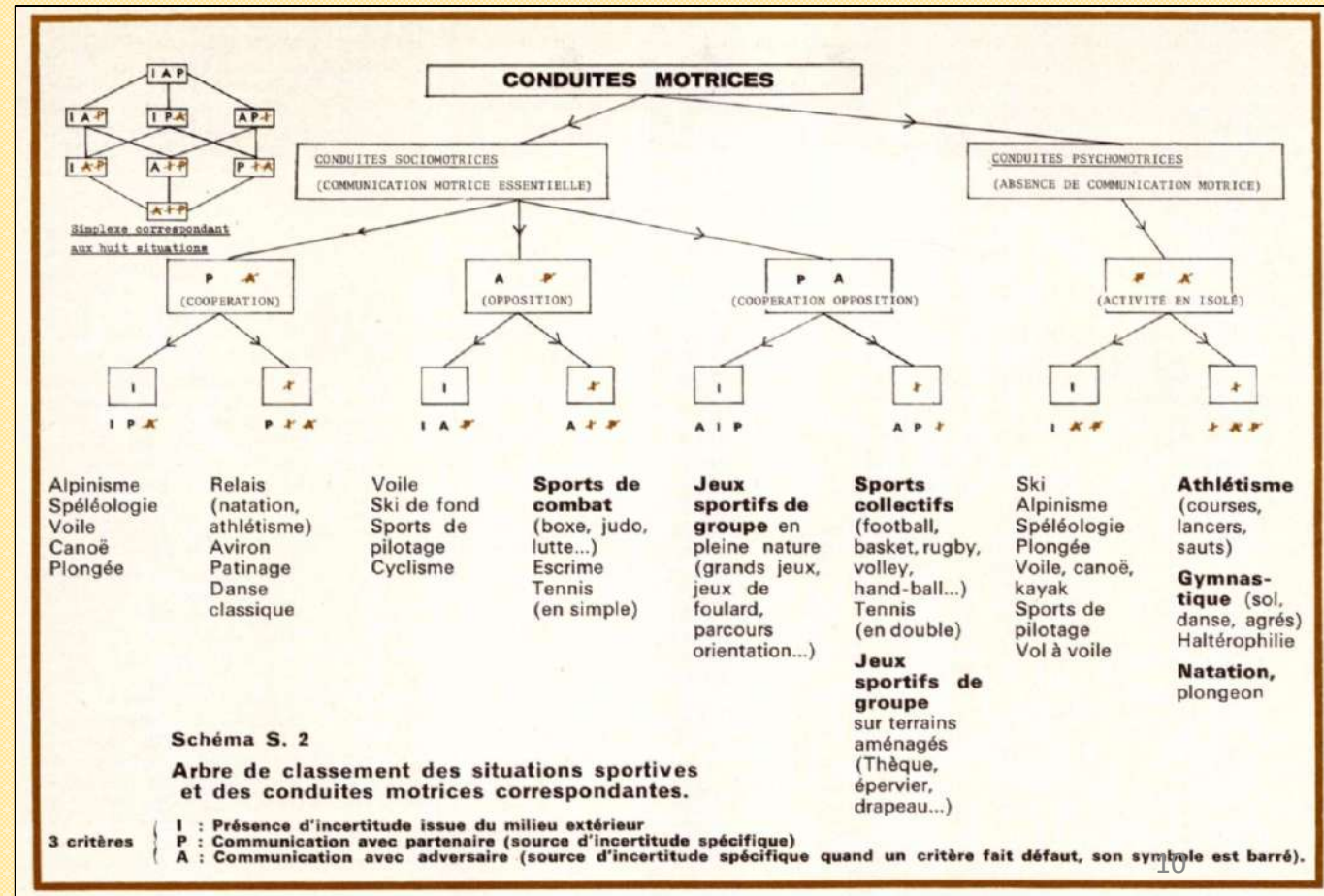
Parallèlement à l'approche culturaliste, se développe une EPS caractérisée par les différentes expériences que le sujet peut vivre, plus ou moins consciemment, dans son environnement (matériel et humain).

Exemple de quatre travaux « divergents » : Pierre Parlebas, Bernard Jeu, Marc Levêque, Paul Goirand.

Pierre Parlebas (Pour une épistémologie de l'EP, Revue EPS n°110, 1971) propose une classification qui regroupe les APS en plusieurs domaines d'action motrice, en fonction de leurs traits de logique interne les plus importants (**approche structuraliste**) :



- L'interaction motrice avec partenaire(s) (P)
- L'interaction motrice avec adversaire(s) (A)
- L'incertitude informationnelle issue du monde extérieur (I).



2 - Regard historique

2.3 D'autres approches (années 1970-1980)

Bernard Jeu (Le sport, l'émotion, l'espace, 1977) avance que c'est la nature de l'émotion qui caractérise le sport. Il classe les sports en trois catégories (**approche émotionnelle**) :

1) L'épreuve : sentiment lié à la fois à **l'exploit et au risque**. « Elle n'est pas obligatoirement compétitive. On peut entreprendre une escalade, une traversée en solitaire. Il s'agit de la poursuite de l'exploit. Par rapport à la vie banale, prosaïque et quotidienne, elle permet d'accéder au domaine du merveilleux, de l'extraordinaire. Mais l'exploit, c'est le risque. On baigne dans l'atmosphère du conte, celle de la mort côtoyée et menaçante ».

2) La performance : sentiment de **recul de ses propres limites**, selon des espaces différents. « On recule ses limites. On amène le possible aux confins de l'impossible. Plus vite, plus fort, plus haut. On raccourcit le temps. On élargit l'espace. On a prise sur eux »

3) La compétition : sentiment qui se développe dans des **circonstances de face à face**. L'émotion naît du fait de buts assignés à ces espaces. « L'émotion est alors saisie à l'état de son paroxysme tragique. Certes, on conserve l'affrontement d'un milieu hostile ainsi que la réalisation de la performance. Mais ces notions figurent au second plan. L'essentiel, ce que l'attention retient, c'est la mise en face l'un de l'autre de deux héros, de deux champions, de deux équipes, le moment précis où l'on va basculer de l'égalité des chances vers l'inégalité du résultat. C'est le tragique, séparé du destin, dans le moment privilégié de sa liberté et de son incertitude ».



2 - Regard historique

2.3 D'autres approches (années 1970-1980)

ENFANCE, N° 4-1985, pp. 403-418.

Marc LÉVÊQUE *

Contribution à une lecture différentielle
des pratiques sportives

Marc Levêque propose une **classification psychanalytique** des pratiques physiques. Il différencie les pratiques sportives du point de vue de la **signification vécue par l'acteur et de la résonance fantasmatique** de son engagement (sur la base des attentes nourries et des angoisses ressenties).

L'auteur distingue quatre modes d'implications :

Renforcement narcissique par intégration de sensations corporelles extéroceptives.

L'émergence d'une identité corporelle passe par **l'enquête des limites du corps** propre. L'impunité d'un corps réassemblé et sa toute puissance doivent être affirmés.

Natation. Activités de pleine nature

L'essence de ce narcissisme est corporel avec un afflux de sensations internes. Tout se passe comme si le corps, s'éprouvait à fonctionner et à jouir de son efficacité. De la **répétition d'un mouvement** cyclique naît un affinement des sensations internes, jusqu'à ce que le corps s'entende fonctionner : il s'offre un **plaisir d'exercice**. Toute confirmation, fut elle douloureuse, de la fonctionnalité interne est accueillie comme positive

Course de demi-fond et de fond.
Aviron. Cyclisme.

Le renforcement narcissique réside dans l'aptitude au contrôle, à l'habileté, au maniement expert d'une technique. La motricité est décomposée parfois jusqu'à un pointillisme outrancier. Si un instrument est utilisé, il est asservi à la volonté de puissance

Haltérophilie. Ski. Golf.
Sauts. Lancers. Agrès

Opposition directe à autrui et **engagement corporel dans une relation dialectique.** La maîtrise technique n'est plus une fin en soi, source de réconfort narcissique, mais le moyen d'assumer la **rencontre avec l'opposition humaine. Le projet narcissique supporte la libre confrontation des valeurs et accepte l'issue de la lutte** (seules pratiques à intégrer l'éventualité d'un échec).

Sports collectifs. Sports de combat.

2 - Regard historique

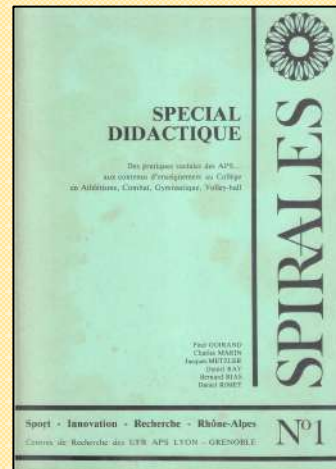
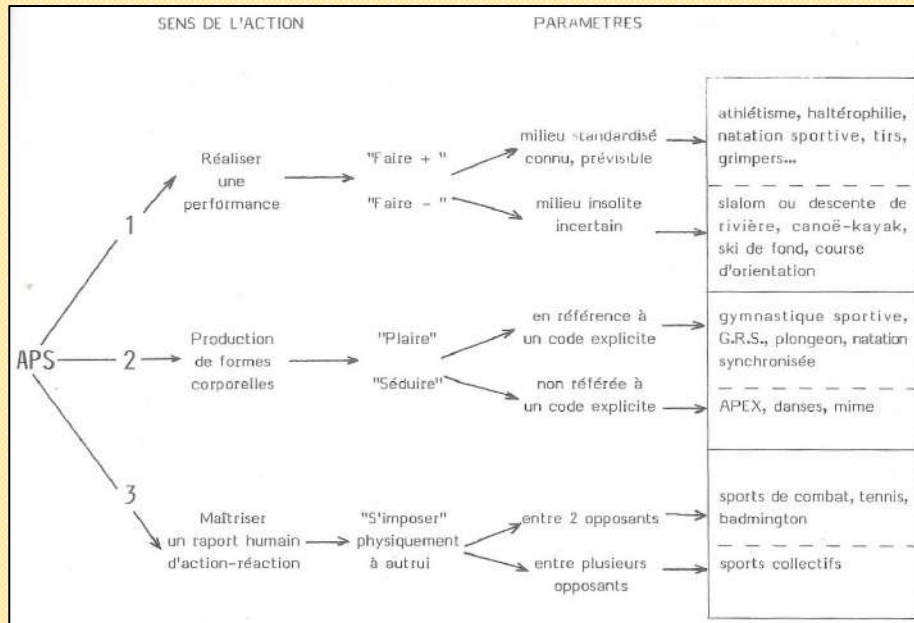
2.3 D'autres approches (années 1970-1980)

Au milieu des années 1980, sous la direction de Paul Goirand, le groupe SPIRALES développe une approche « culturaliste » des APSA dans le cadre de l'école.

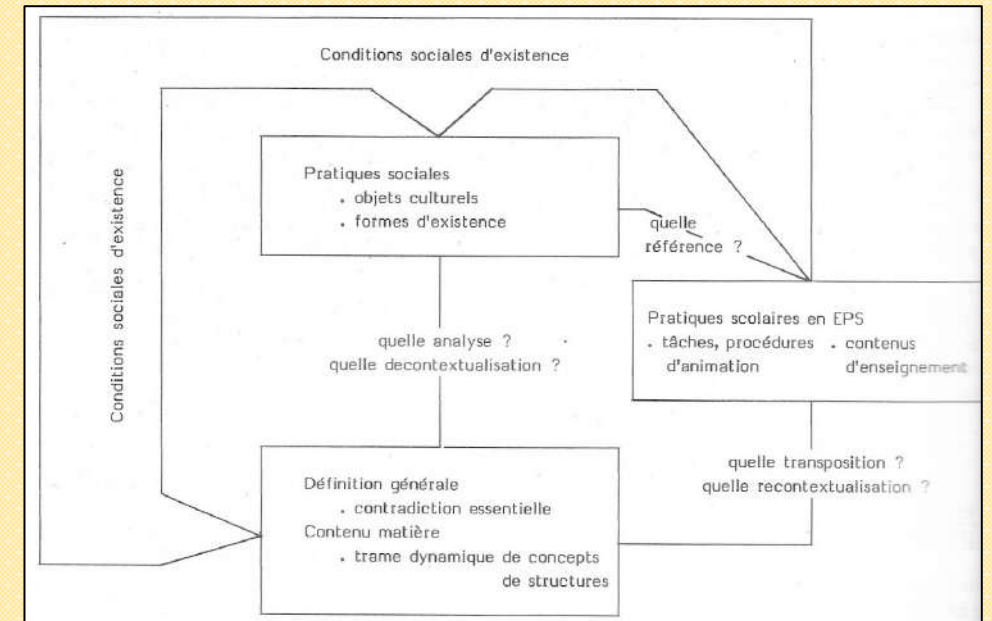


Les APS sont regroupées à partir de la raison d'agir essentielle qui pousse le sujet à pratiquer, à partir du sens profond de l'action

L'éducation culturelle ne peut reposer sur la simple confrontation des élèves aux pratiques sociales, telles qu'elles existent en dehors de l'école. L'objectif est de créer les conditions de l'intégration des élèves à l'univers culturel.



Spirales n°1, 1986



« L'EPS est l'occasion pour les enfants et adolescents, de s'approprier les fondements culturels des APS en étant confronté aux contradictions essentielles de chacune d'elles et en déployant une activité technique de rationalisation de leurs projets et de la réalisation de ceux-ci »

2 - Regard historique

2.4 L'accès à la culture (années 1980 et 1990)

En 1985, les Instructions officielles rompent avec la classification des IO de 1967 en introduisant les 7 groupes d'activités. Cette **classification « culturelle »** est reprise par le programme d'EPS de collège de 1996.

Instructions officielles lycée 1986

7 groupes d'activités (familles)

- Activités de pleine nature.
- Sports collectifs.
- Activités duelles.
- Gymnastique sportive et GRS.
- Danse et activité d'expression.
- Athlétisme.
- Natation.

Programme collège 1996

8 groupes d'activités

- Activités athlétiques.
- Activités aquatiques.
- Activités gymniques.
- Activités physiques artistiques.
- Activités physiques de combat.
- Activités d'opposition duelle (sports de raquette).
- Activités de coopération et d'opposition (sports collectifs).
- Activités physiques de pleine nature

2 - Regard historique

2.5 La formation du citoyen (les années 2000)

La volonté de proposer une classification des pratiques utilisées en EPS qui se détache des influences culturelles et développementales se concrétise avec la proposition du GTD (1993) et les programmes de lycée (2000). Ces propositions s'inscrivent dans une **anthropologie culturelle**.

En 1993, le groupe technique disciplinaire (GTD) introduit la notion de « domaines d'action » déclinée en fonction d'effets attendus en termes d'apprentissage ou de transformations.

On retrouve cette approche dans le programme d'EPS du lycée 2000 à travers l'appellation « compétences culturelles ». Depuis, cette classification perdure malgré quelques légers changements terminologiques.

Catégories de situations motrices éducatives dont les traits dominants correspondent à cinq domaines d'action (1993)

- Domaine 1. Actions dans un environnement physique stable
- Domaine 2. Actions à visées esthétiques et expressives
- Domaine 3. Actions d'oppositions individuelles
- Domaine 4. Actions de coopération et d'opposition
- Domaine 5. Actions dans un environnement physique porteur d'incertitude .

Programmes lycée 2000

5 compétences culturelles

- Réaliser une performance donnée à une échéance donnée.
- Adapter ses déplacements à des environnements multiples, variés, nouveaux.
- Réaliser des actions à visée artistique ou esthétique.
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif.
- Orienter et développer les effets de l'activité en vue de l'entretien de soi.

Domaines d'action (1993)

Compétences culturelles (2000)

Compétences propres (2010)

Champs d'apprentissage (2015)

ÉPISTÉMOLOGIE DES CHAMPS D'APPRENTISSAGE EN EPS

3 – L'original concept de « champs d'apprentissage » utilisé dans, par et pour l'école



3.1 Définition institutionnelle

3.2 La notion d'expérience corporelle

3.3 Champs d'apprentissage et performance

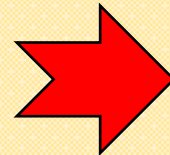
3.4 Champs d'apprentissage et niveaux de pratique

3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

3.1 Définition institutionnelle (1/3)

« L'éducation physique et sportive développe l'accès à un **riche champ de pratiques, à forte implication culturelle** et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu »
(Programmes EPS de collège 2015 et lycée 2019)

Ce « riche champ de pratiques » des programmes d'EPS repose sur des **champs d'apprentissage qui illustrent les adaptations de l'élève face aux grandes catégories d'expériences les plus représentatives du champ culturel des APSA**. Ces champs constituent la base de la classification actuelle des APSA utilisées en EPS.
Il faut à ce titre noter que le champ d'apprentissage 5 fait référence à des APSA qui ne relèvent pas de pratiques compétitives



CA 1. Performance

CA 2. Adaptation milieu incertain

CA 3. Prestation corporelle

CA 4. Affrontement

CA 5. Entretien et développement de soi

Les champs d'apprentissage constituent des **espaces d'expériences qui par leur complémentarité visent à former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.**

3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

3.1 Définition institutionnelle (2/3)

Les champs d'apprentissage permettent de :

- structurer le parcours de formation

« Ces cinq champs d'apprentissage constituent le parcours de formation du lycéen. Ils permettent de **vivre des expériences corporelles, d'accéder aux savoirs scolaires et aux éléments d'une culture contemporaine** » (Programme EPS lycée général et technologique, Arrêté du 17/1/2019).

- faire vivre à l'élève 5 types de relations (avec soi et l'environnement)

« Un champ d'apprentissage délimite un contexte de pratique dans lequel l'élève apprend de la **relation principale qu'il crée avec** le temps et l'espace (CA1), avec l'environnement (CA2), par le regard de l'autre (CA3), par l'opposition à autrui (CA4), et par lui-même à travers l'entretien et le développement de soi (CA5) » (Programme EPS lycée professionnel, Arrêté du 3/4/2019).

- Confronter l'élève à des problèmes et apprentissages moteurs et non moteurs

« Chacun des champs d'apprentissage s'organise autour de **classes de problèmes caractéristiques nécessitant des apprentissages moteurs et non-moteurs spécifiques**. Ces champs permettent d'ordonner des pratiques physiques scolaires afin de faciliter la construction de parcours de formation en EPS équilibrés, au regard de la richesse et de la diversité du champ culturel de référence » (Ressources d'accompagnement des programmes de lycée 2019).

3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

3.1 Définition institutionnelle (3/3)

Chaque champs d'apprentissage se décline en attendus de fin de cycle (AFC). Ces **AFC s'apparentent à d'objectifs communs à toutes les APSA qui appartiennent à ce champ d'apprentissage.**

Les attendus de fin de cycle sont de nature motrice, méthodologique ou sociale.

Ils diffèrent à chaque cycle d'enseignement

Attendus de fin de cycle 4				
Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou inter individuel				
Réaliser des actions décisives en situation favorable afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de son équipe	Adapter son engagement moteur en fonction de son état physique et du rapport de force	Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre	Observer et co arbitrer	Accepter le résultat de la rencontre et savoir l'analyser avec objectivité

3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

Les champs d'apprentissage dans les programmes d'EPS (lycée général et technologique 2019, lycée professionnel 2019)

Champ d'apprentissage	Caractéristiques (lycée général)	Modalités de pratiques possibles	Ex APSA
Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée	Dans ce champ d'apprentissage, l'élève s'engage et se dépasse de manière délibérée pour aller plus vite, plus haut, plus loin, de façon unique ou répétée.	L'élève s'engage dans une pratique dont le but est la production d'une performance mesurée, le gain d'une épreuve ou la recherche d'un dépassement de soi. Les épreuves proposées peuvent être combinées, individuelles ou par équipe.	Courses, sauts, lancers Natation vitesse
Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains	Dans ce champ d'apprentissage, l'élève prévoit, s'engage et régule son déplacement à partir de l'analyse de l'environnement, pour partir et revenir, tout en préservant sa sécurité et celle des autres	L'élève s'engage dans une pratique individuelle ou par équipe visant la réalisation complète d'un parcours éventuellement chronométré	Escalade Course d'orientation Sauvetage aquatique Raid Randonnée VTT
Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée	Dans ce champ d'apprentissage, l'élève s'exprime corporellement devant un public ou un jury. Deux modes de pratique sont distingués : l'un à partir de réalisations corporelles expressives conduisant à une chorégraphie ; l'autre à partir de formes corporelles codifiées conduisant à un enchaînement ou une composition	L'élève s'engage dans une pratique individuelle, collective, de confrontation symbolique, de démonstrations techniques.	Arts du cirque Danse(s) Double dutch Aérobic Gymnastique
Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner	Dans ce champ d'apprentissage, l'élève s'engage avec lucidité dans un affrontement, seul ou en coopération, pour faire basculer le rapport de force en sa faveur	L'élève s'engage dans des pratiques d'opposition conciliante voire de coopération momentanée dans des conditions réglementaires adaptées et facilitantes.	Badminton Tennis de table Boxe française Judo Basketball Football Hand-ball Futsal Ultimate Rugby Volley-ball
Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir	Dans ce champ d'apprentissage, l'élève s'engage de façon lucide et autonome dans le développement de ses ressources à partir d'un thème d'entraînement choisi	L'élève peut s'engager dans des pratiques individuelles ou collectives sollicitant de façon lucide et contrôlée ses ressources physiologiques : sous la forme de circuits ou d'ateliers, par des efforts continus, progressifs ou intermittents, avec ou sans charge, avec ou sans appareil.	Course en durée Musclature Natation en durée Cross fitness Step Yoga

3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

3.1 Autrement dit...

NOUVEAUX PROGRAMMES DES LYCÉES GÉNÉRAUX, TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS :

QUESTIONS À VÉRONIQUE ÉLOI-ROUX,
INSPECTRICE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DOYENNE DU GROUPE EPS

Revue EPS n°384, 2019



Les équipes ne vont plus être guidées par ces niveaux dans chacune des APSA mais, comme pour le collège, elles vont devoir réfléchir et concevoir un parcours de formation pour les élèves : quels objectifs, quelles compétences, quelles formes de pratique, quelles étapes sur les trois années, en relation avec les AFL de chacun des champs d'apprentissage

Ce parcours impose le passage par les cinq champs d'apprentissage. La notion de champ d'apprentissage est une construction théorique qui vise à identifier et à formaliser certains traits structurants des pratiques physiques. Chacun d'eux confronte l'élève à une classe de problème à résoudre et à des pratiques physiques scolaires typiques de ce problème. Chacun suppose des apprentissages moteurs et non moteurs spécifiques.

3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

3.2 La notion d'expérience corporelle & culturelle (1/3)



Il est possible de caractériser une « expérience corporelle culturelle » en 3 points

Etymologie expérience

- *expériri* (latin) : faire l'essai de...
- le fait d'éprouver quelque chose (Lalande, 1926)

1. L'expérience est toujours corporelle. Elle est « incarnée » dans la mesure où la cognition (le sens de nos actions) émerge au cours de l'action = énonction.

2. L'expérience est toujours subjective car c'est celle d'un sujet qui l'éprouve

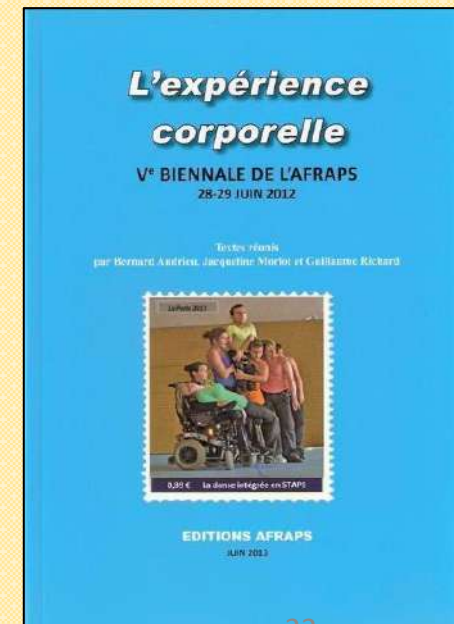
3. L'expérience est toujours culturelle car forcément liée à l'objet auquel elle s'applique

Le corps est notre moyen général d'avoir un monde

M. Merleau-Ponty. Phénoménologie de la perception, 1945

Nous apprenons par corps. L'ordre social s'inscrit dans les corps à travers cette confrontation permanente, plus ou moins dramatique, mais qui fait toujours une grande part à l'affectivité.

P. Bourdieu. Méditations pascaliennes, 1997



3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

3.2 La notion d'expérience corporelle & culturelle (2/3)

De l'expérience corporelle à l'expérience culturelle

L'expérience corporelle peut se décliner de 3 façons

Expérience

Vivre une expérience
S'éprouver au travers d'actions dans un environnement qui mobilise les sens dans un engagement individuel et partagé.

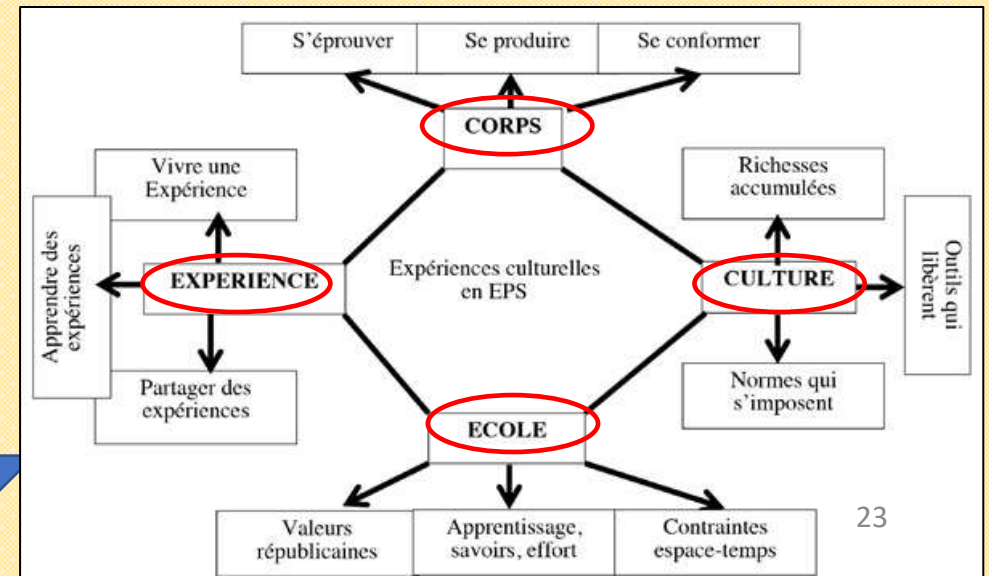
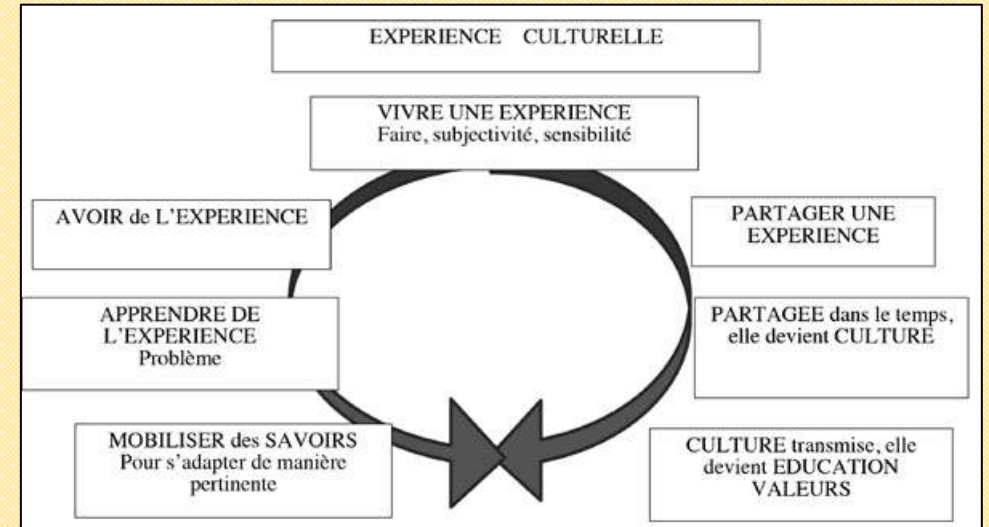
Expérimentation

Avoir de l'expérience
Se souvenir des expériences passées et en tirer des leçons (connaissance empirique)

Connaissance

Apprendre de l'expérience
L'expérience est faite d'essais, de tentatives, d'épreuves pour essayer, vérifier, valider et devenir plus expert dans la connaissance recherchée.

Produit d'une activité sociale



3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

3.2 La notion d'expérience corporelle & culturelle (3/3)



Qu'est-ce qu'une « tranche de vie de handballeur » ?
Comment garantir que le jeune joueur va en vivre une ?

Maurice PORTES 2013

3 composants majeurs de la spécificité du handball

1) L'Esprit du Jeu à connaître et respecter. Porté par un corps de règles, il articule : finalités du jeu, conditions de la marque, caractéristiques de l'aire de jeu et conditions de son utilisation, et surtout, conditions de l'égalité des chances entre actions offensives et défensives.

2) Les types d'affrontement dans lesquels s'investir : 3 contextes de jeu qui induisent trois types d'affrontement.

- « Gagne terrain » contre « reconstruction de fronts défensifs »
- « Manœuvres d'accès au tir » contre « obstacles aux circulations du ballon et des attaquants »
- « Action de marque » contre « obstacles au tir »

3) Les duels Tireur/Gardien à préparer et à vivre

Garantir que les joueurs vont « vivre en handballeur »

- Permettre d'habiter tous les statuts possibles en jeu
- Rythmer le temps de pratique en alternant les moments où le joueur éprouve ses pouvoirs et ses limites (séquence « compétitive »), et ceux où il s'emploie à combler ses lacunes

- 3 « tranches de vie », 3 expériences d'aventure du corps différentes

3 dominantes = 3 mobiles
Maîtrise gestuelle / Milieu : « agilité »
Maîtrise du risque / Milieu : « vertige »
Maîtrise du trajet/Milieu : « exploration »

Principes de la motricité

Rapport structurant à l'autre

5. Expériences d'aventure APPN, 3 possibles

	Escalade	CO	Bougé/sentir Normes
Agilité : défi aux forces du milieu	jouer avec l'équilibre et la verticale	Courir vite et s'orienter	Explorer des possibles du corps APPN jeu-fun
Vertige : défi au «risque»	Manip en sécu en hauteur	Se perdre / se retrouver	Maîtriser des Emotions et ses effets APPN -prudence
Exploration : défi à l'inconnu	à vue, découvrir la voie	S'appuyer sur des lignes	Maîtriser l'inconnu, l'imprévu APPN-exploration

3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

3.3 Champs d'apprentissage et performance (1/4)

La performance traverse tous les champs d'apprentissage. Autrement dit, l'élève performe dans toutes les APSA qu'il pratique (pas seulement dans le CA 1). Mais dans le cadre scolaire, cette notion de performance nécessite une clarification

Un présupposé embarrassant

« Soupçonnée de valoriser les aptitudes au détriment des apprentissages, la performance est suspectée d'innéisme et d'élitisme »

B. Lebouvier, Performance et démocratisation ! Revue Contre-Pied n°10, 2014

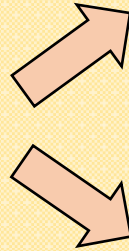


3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

3.3 Champs d'apprentissage et performance (2/4)

Cependant, dans le contexte scolaire, la performance peut et doit être appréhendée à plusieurs niveaux

La performance
2 définitions concomitantes



Un but
La performance comme exploit, produit fini, mesurable, appréciable. C'est un résultat éphémère.

Un moyen
La performance comme processus de transformation qui relève de l'action ; c'est un reflet du produit d'une activité. C'est un résultat optimal, stabilisé, un indice de compétence.

J. Saury (Revue Contre-Pied n°10, 2014)

- La performance du dehors : mesure objective des performances (scores, distances, temps, ratio victoires / défaites, etc.).
- La performance du dedans : il s'accompagne de l'intentionnalité, de sensations, d'émotions, d'interprétations, de valeurs personnelles, qui constituent pour l'élève ou l'athlète le « monde propre » de sa performance.
- La performance incarnée : elle résulte aussi de ce dont le corps dispose comme capacités adaptation.

La performance (individuelle ou collective) des élèves s'inscrit dans un système d'interactions sociales mettant en jeu l'enseignant, mais également les autres élèves.

3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

3.3 Champs d'apprentissage et performance (3/4)

Pour que la performance nourrisse ce qui se vit et s'apprend au sein de chaque champ d'apprentissage, il faut qu'elle réponde à 5 caractéristiques (M. Portes, La performance, un but et un moyen, Revue Contre-Pied n°10, 2014)

1. Elle doit avoir du sens par rapport à la pratique sociale (pas de tir devant un but vide)

2. Elle doit se réaliser dans un contexte d'opposition équilibré sinon le jeune ne réalisera pas la performance dont il est porteur

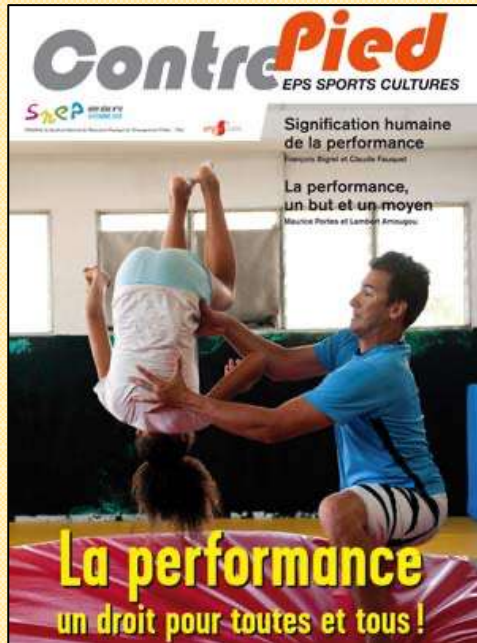
3. Elle doit être significative de ce qui a été enseigné et appris

4. Elle doit témoigner d'une certaine stabilité

5. Elle doit révéler l'intériorisation d'un certains nombres de valeurs assignées à l'école (solidarité, respect).

3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

3.3 Champs d'apprentissage et performance (4/4)



« Réintroduire la performance, c'est engager l'EPS sur la voie de la transformation de chacun-e, envisagée comme un dépassement de soi ».

A. Roger, Cachez cette performance que je ne saurais voir...
Revue Contre-Pied n°10, 2014

La performance scolaire : une transformation de soi pour « son » exploit

« ... dans cet espace où chacun peut espérer apprendre plus de lui-même, en se découvrant une énergie d'être, une qualité d'être qu'il ne supposait pas »

O. Bassis, Sortir des ornières de l'ordinaire.
Revue Contrepied n°23, 2009

« La performance renvoie à une forme d'engagement personnel au service d'un résultat, un projet de transformation de soi »

B. Lebouvier, Performance et démocratisation !
Revue Contre-Pied n°10, 2014

3 – Le concept de « champs d'apprentissage »

3.4 Champs d'apprentissage et niveaux de pratique

Est-il possible de dégager, en filigrane de l'ensemble des champs d'apprentissage, une hiérarchie de niveaux chez les pratiquants ?

G. Bui-Xuan, Une modélisation du procès pédagogique. 1993

Quelle que soit l'activité, il est possible de suivre un cheminement analogue pour un pratiquant. Celui-ci est déterminé par le **sens qu'il confère à son action (conation)**.

La conduite d'un individu (définie par ses conations) est la résultante d'une mobilisation singulière par le sujet des trois axes suivants : l'axe structural relatif au développement (référence au fort) ; l'axe technique relatif aux savoir-faire (référence au beau) ; l'axe fonctionnel relatif à l'exploitation (référence au vrai et au juste).

« Curriculum conatif » (G. Bui-Xuan)

Étape émotionnelle	Lors de l'entrée dans l'activité, les émotions priment sur la réflexion alors que la technique est encore ignorée.
Étape fonctionnelle	Dès que l'émotion est contenue, le sujet se pose la question de savoir « comment ça marche » et émet des hypothèses plus ou moins justes qu'il met à l'épreuve.
Étape technique	Les limites de la fonctionnalité étant vite atteintes, le sujet se pose alors la question : « comment font ceux qui réussissent, comment font ceux qui gagnent ? ». Sa réponse est inévitablement : « ils utilisent des techniques ! ». Le sujet se centre donc sur l'apprentissage et l'exécution technique.
Étape contextuelle	Lorsque le sujet peut se décentrer de la simple exécution technique, il s'intéresse au contexte et va complexifier son action en associant les registres fonctionnel et technique.
Étape d'expertise et de création	L'expérience du sujet est suffisante pour qu'il puisse exploiter et coordonner de façon autonome les trois registres de manière à créer son propre style.

ÉPISTÉMOLOGIE DES CHAMPS D'APPRENTISSAGE EN EPS

4 – Regard critique



4.1 Des programmations déséquilibrées

4.2 Un concept pas si commun

4.3 D'autres perspectives

4 – Regard critique

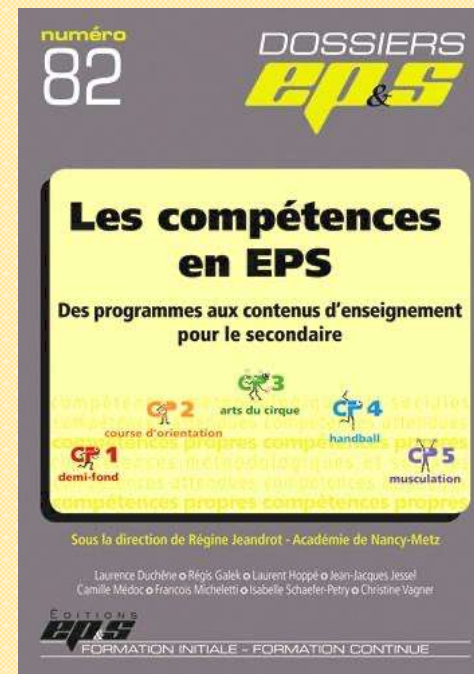
4.1 Un concept pas si commun

Si la classification des champs d'apprentissage (héritée des domaines d'action de 1993) fait aujourd'hui office de référence en EPS, la réalité de son utilisation dans le domaine scolaire interroge ce modèle puisqu'il n'est pas utilisé dans les domaines suivants :

- À l'UNSS
- Dans la littérature professionnelle
- Dans les programmations d'APSA

1	CROSS COUNTRY	348 136
2	FUTSAL	201 446
3	HANDBALL	183 798
4	BADMINTON	182 056
5	BASKET BALL	136 483
6	FOOTBALL	123 501
7	ESCALADE	91 268
8	TENNIS DE TABLE	71 893
9	VOLLEY BALL	70 755
10	RAID MULTI ACTIVITÉS	50 802

L'UNSS (2020)
L'UNSS ne s'appuie pas sur les champs d'apprentissage, mais sur 11 groupes d'APSA. En nombre de pratiquants, aucune APSA des champs 3 et 5 ne figurent dans le « Top 10 ».

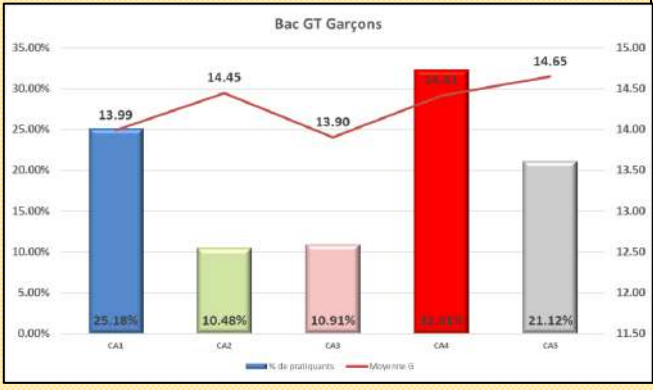
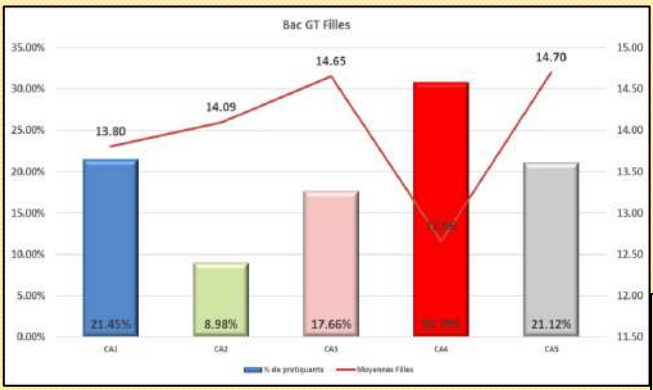


Revue de littérature
Alors que la notion de champ d'apprentissage apparaît centrale dans les programmes d'EPS, elle ne fait l'objet que de très rares publications dans la littérature spécialisée.

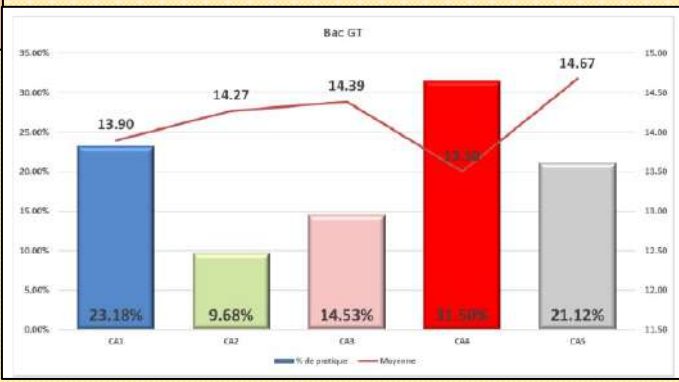
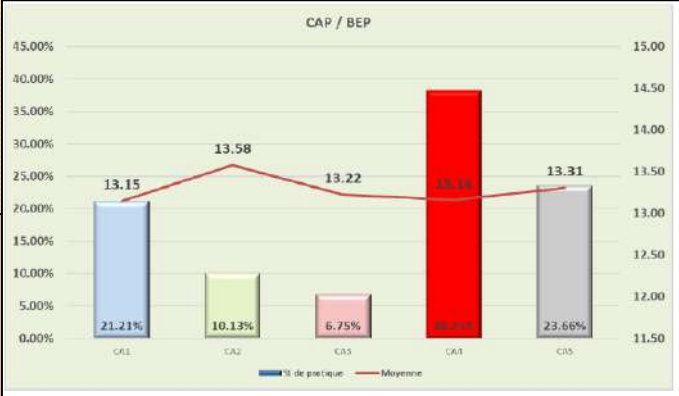
4 – Regard critique

4.2 Des programmations déséquilibrées

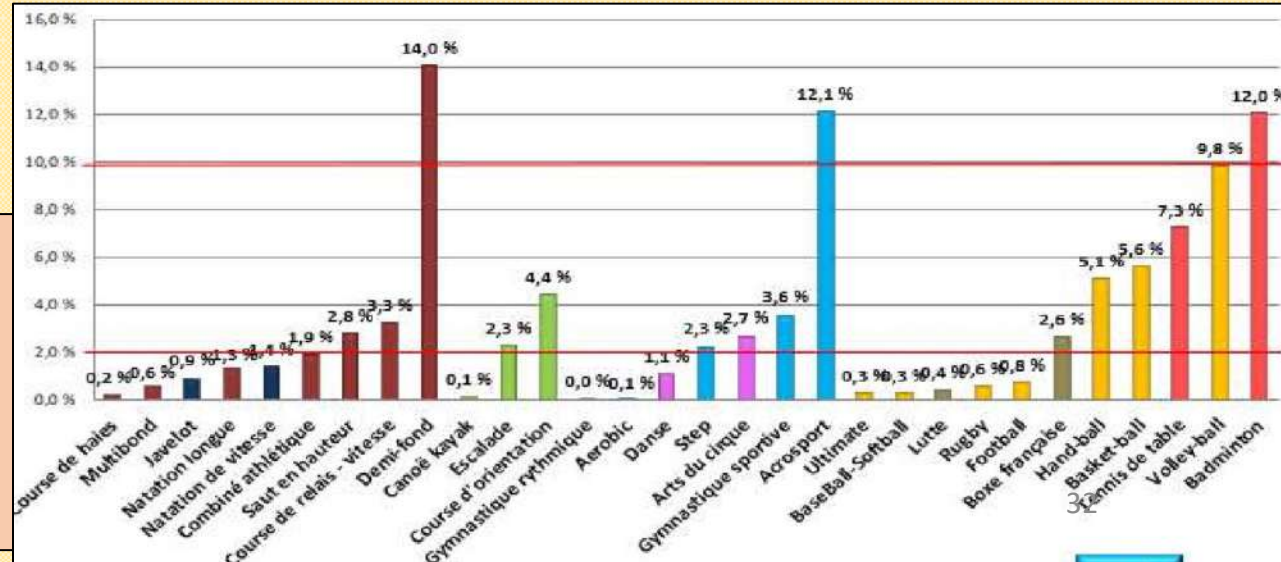
Choix CA (bac 2019)
 Programmation inégale des champs d'apprentissage, notamment aux examens en lycée



Les filles (bac 2019)
 Les activités du CA 4 sont favorables aux garçons et majoritairement défavorables aux filles.
 Les activités athlétiques du CA 1 sont particulièrement défavorables aux jeunes filles de bac pro.



Les APSA par CA (rapport IGEN 2019)
 Dans le CA 1, le demi-fond domine toutes les APSA (au détriment de la natation)
 Dans le CA 3, l'acrosport est l'APSA la plus fréquemment programmée.
 Dans le CA 4, le badminton et le volley-ball sont les APSA les plus programmées.



4 – Regard critique

4.3 D'autres perspectives ?

On trouve aujourd'hui d'autres propositions de classifications d'APSA au service de finalités plus ou moins clarifiées.

Passer des PSR (Pratiques Sociales de Référence) aux FPS (Formes de Pratiques Scolaires)

L'EPS, grâce à des **formes de pratiques « originales »** et « consistantes » doit permettre à tous les élèves de faire des expériences qui les ouvrent aux **trois mondes des pratiques physiques (du sport, de l'art, de la forme)**, de vivre singulièrement ce qui fonde l'ensemble des pratiques sociales d'une même spécialité (fonds culturel).

A. Coston, S. Testevuide. Un allant de soi pas si évident que ça...
Cahiers du CEDREPS n°14, 2015

Les 3 types de projets en EPS

Lors d'une intervention au Bistrot Pédagogique de l'AEEPS, j'avais proposé de ne plus réfléchir à partir des APSA, ou des « conduites motrices », mais plutôt d'envisager les différents types de projets que l'EPS pouvait inciter les élèves à mener au cours d'un cycle. J'avais retenu trois types de projets :

1. **Construire et mener un projet individuel d'entraînement**, de progression dans une activité sportive.
2. **Construire et mener à son terme un projet collectif, en groupe restreint** (équipes stables), dans des activités sportives ou artistiques.
3. **Construire et mener à son terme un projet collectif, en groupe étendu** (classe), dans des activités sportives ou artistiques.

Dans cette proposition, n'importe quelle APSA pouvait faire l'affaire, à condition évidemment d'être susceptible de porter les projets correspondants.

D. Delignières. On peut toujours penser autrement, p. 159₃₃, 2021

Pour conclure

Une des difficultés d'utiliser **une classification** unique en EPS réside dans le fait qu'elle **doit répondre à des objectifs très différents** :

- Développer la motricité,
- S'approprier des méthodes et outils pour apprendre
- Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Aujourd'hui, **cinq champs d'apprentissage (avec les attendus de fin de cycle) balisent le parcours de formation des élèves et ambitionnent de nourrir les cinq objectifs assignés à l'EPS.**

Cette perspective invite les équipes pédagogiques à **se détacher des APSA pour centrer leur réflexion au niveau des champs d'apprentissage.**

Il convient toutefois de s'interroger sur cette notion de champ d'apprentissage, qui **n'existe qu'en EPS**, et dont **l'assise théorique semble fragile**. En effet, le **critère** de classification des APSA - « *grandes catégories d'expériences les plus représentatives du champ culturel des APSA* » - reste relativement obscur : est-il fondé sur le sens que l'élève donne à ses pratiques, sur les relations qu'il entretient avec son environnement, sur les expériences culturelles qu'il doit vivre, sur les dimensions de son développement ? Au final, demeure la lancinante question de l'objet d'étude de l'EPS. Objet qui reste obscurci par la diversité des objectifs assignés à la discipline, laquelle a pour finalité de former un citoyen cultivé, lucide et autonome !

